



**06 décembre 2022, Online**

**07 décembre 2022, Golden Tulip, Cotonou, Benin**

# Forum EPA 2022

Mettre la science au service des politiques  
et interventions de développement durable

Messages clés et perspectives



# Sommaire

## A propos du forum EPA 2022

5

## Journée du 06 décembre 2022

5

Session d'ouverture du Forum EPA	5
Webinaire 1 : Ecosystème de production et d'utilisation des données probantes au Bénin	5
Webinaire 2 : Renforcement des capacités sur l'utilisation des données probantes pour améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique de l'Ouest	6

## Journée du 07 décembre 2022

5

Café mondial : Marché de l'offre et de la demande en données probantes	7
Le Helpdesk : une approche de revitalisation du marché de l'offre et de la demande en données probantes	8
Session parallèle 1 : Renforcement de l'écosystème digital pour la transformation agricole : Données probantes et synergie	8
Session parallèle 2 : Renforcement de l'utilisation des semences maraichères : cadre institutionnel et feuille de route.	9
Agenda de recherche sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Bénin : contexte, démarche et résultats du processus	10
Lancement officiel de l'Agenda de recherche et clôture du Forum	11

# A propos du forum EPA 2022

Le Forum Evidences – Politiques – Actions (Forum EPA) est une initiative du réseau EPA, un réseau d'acteurs et d'organisations qui promeuvent l'utilisation des données probantes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des interventions. Les « données probantes », font référence aux statistiques, aux bases de données, aux résultats de recherche, aux rapports d'évaluation et aux connaissances d'experts qui peuvent être utilisés dans l'élaboration, la mise en œuvre ainsi que l'évaluation des politiques, stratégies et projets/ programmes.

Le Forum EPA s'inscrit en droite ligne de la politique nationale de la recherche et de l'innovation, dont la vision est de « faire de la recherche et de l'innovation, des vecteurs de progrès et d'équité sociale en tenant compte de la dimension spatiale de développement, aux fins d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des populations à l'horizon 2030 ». La mise en œuvre de cette politique requiert de renforcer les interactions entre les chercheurs et experts (Centres de recherche publics et privés), les politiques (Gouvernement central, Collectivités locales, Parlement) et les praticiens du développement (Organisations non gouvernementales, partenaires au développement, secteur privé, etc.) sur les thématiques d'intérêts communs.

Cette interaction reste indispensable pour :

1. Orienter les chercheurs sur les questions d'intérêt,
2. Informer les praticiens de développement sur les solutions et innovations existantes, et ainsi ouvrir la voie à leur valorisation,
3. Fournir aux politiques les intrants nécessaires à la formulation de politiques éclairées et cohérentes,
4. Aider l'ensemble des acteurs du développement à penser, élaborer et mettre en œuvre des interventions ciblées, efficaces et durables.

Le Forum vise donc à connecter les différentes sphères de production et d'utilisation des résultats de recherche et des innovations. L'édition 2022 du Forum EPA s'est déroulée autour du thème « Mettre la science au service des politiques et interventions de développement durable » et a combiné différentes sessions avec des approches de facilitation variées pour assurer un fort engagement des acteurs autour des questions d'intérêt. Le Forum a eu lieu dans un format mixte, en ligne le 06 décembre 2022 et en présentiel à l'hôtel Golden Tulip le 07 décembre 2022. Il a réuni 120 participants en ligne et 87 participants en présentiel répartis en fonction de la diversité des acteurs (Figure 1).

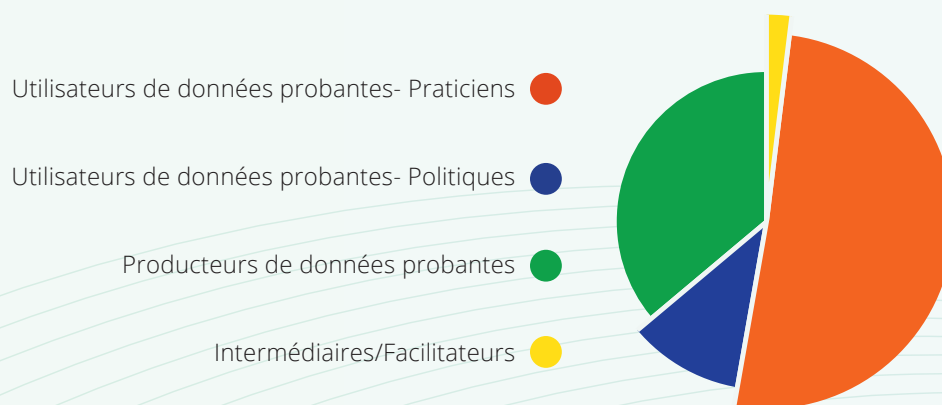


Figure 1 : Diversité des participants au Forum EPA 2022



# Journée du 06 décembre 2022

## ► Session d'ouverture du Forum EPA

Le forum EPA 2022 a été ouvert par l'allocution de Dr. Frejus Thoto, Coordinateur du réseau EPA et Directeur Exécutif du centre ACED. Il a précisé que les données probantes sont un élément important pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets de développement mais dans les divers écosystèmes en Afrique, il n'est pas toujours systématique de voir une forte utilisation de ces données

probantes. La grande question porte donc sur la connexion de ces données probantes aux différentes sphères d'utilisation par les politiques et les praticiens. L'édition 2022 du forum EPA s'inscrit dans cette vision globale de connecter les différentes sphères de production et d'utilisation des données probantes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et programmes.

## ► Webinaire 1 : Ecosystème de production et d'utilisation des données probantes au Bénin

Cette session a été facilitée par Dr Laure Tall, IPAR Sénégal et a réuni comme panélistes : Dr Fréjus Thoto de ACED et Mr. Alban MasAparisi de la FAO.

### Messages clés

**Au Bénin, le cadre institutionnel encourage la production et l'utilisation des données probantes par les politiques agricoles, mais le format de ces données n'est pas souvent accessible aux politiques et praticiens du secteur agricole.** La situation du Bénin en matière de production et d'utilisation de données probantes ne diffère pas de celle des autres pays de la sous-région. De plus en plus, les décideurs politiques prennent conscience de l'utilisation des données probantes dans l'élaboration des politiques efficaces et pour des prises de décisions éclairées. Le Bénin dispose d'un arsenal institutionnel propice à la production des données probantes. On peut citer les universités publiques et privées, les centres publics et privés de recherche agricoles (INRAB, etc.), les Organisations de la Société Civile, les cabinets de consultance, etc. Cependant, il existe très peu d'intermédiaires ou d'institutions qui ont pour mission de favoriser le transfert de ces données probantes en des formats accessibles

et utilisables par les décideurs et les praticiens. Par exemple, il est difficile à un décideur politique d'accéder à une publication scientifique (généralement produite en anglais) et de la lire pour la comprendre aisément.

**Le niveau de financement des activités de recherche dans le secteur agricole demeure faible et l'impact de l'utilisation des données probantes sur les prises de décision n'est pas encore connu.** La plupart des chercheurs ont de la capacité à mobiliser des financements externes pour mener leurs différents projets de recherche, mais idéalement il serait bien que des fonds nationaux de recherche existent pour financer les activités de recherche en quantité et en qualité d'intérêt pour les décideurs et les praticiens sur le plan national. En outre, il est actuellement très difficile de tracker si les données probantes partagées ont été finalement utilisées et ont eu d'impact dans la prise de décision du politique.

**Trois leviers sont possibles pour renforcer l'écosystème de production et d'utilisation des données probantes.** Pour faciliter le transfert des données probantes vers les utilisateurs et décideurs politiques, il faut : mettre en format simple l'information pour qu'elle

soit plus accessible et digeste aux politiques, s'assurer que les recherches qui sont faites sont d'intérêt pour les politiques, et créer des outils qui permettent de lier les acteurs des politiques et de la production des données probantes pour faciliter leur utilisation.

## ► **Webinaire 2 : Renforcement des capacités sur l'utilisation des données probantes pour améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique de l'Ouest**

Cette session a été modérée par Mr. Deo-Gracias Houndolo de 3ie. Les panélistes étaient Dr Rodrigue Gbedomon de ACED et Mme Anca Dumitrescu de 3ie.

### **Messages clés**

**Une donnée probante fait référence à un ensemble d'informations fiables, utilisées pour valider ou infirmer un argument ou une assertion.** Elle sert à informer, guider ou orienter une intervention. Elle peut être issue des revues systématiques, des méta-analyses, des recherches/études, des données de suivi-évaluation et apprentissage, des rapports de projet, des avis d'experts, de personnes ressources ou notables, des observations de terrain, et des expériences personnelles, etc. Les données probantes ne sont utiles qu'une fois qu'elles sont mises à disposition et utilisées par les décideurs.

**Les données probantes produites doivent servir à orienter le processus de prise de décision en vue de résoudre les problèmes de la cité.** Pour ce faire, dans tout le processus de production, d'accès et d'utilisation des données probantes, il est essentiel de se rappeler de définir clairement quel est le problème qu'on veut résoudre. Ensuite, il faut construire sur l'existant, d'où l'importance de chercher à savoir comment le problème a été abordé par nos prédécesseurs dans d'autres contextes en

effectuant une recherche et une synthèse des données probantes disponibles. Enfin, il y a lieu de contextualiser les données probantes qui vont émerger de ce travail de synthèse de l'existant et de le présenter aux décideurs dans le but d'améliorer la conception et la mise en œuvre des décisions futures de programmation.

**ACED en collaboration avec 3ie a développé trois outils d'apprentissage pour renforcer les capacités des ONGs à accéder, comprendre et utiliser les données probantes pour améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.** Il s'agit d'un (i) guide pratique en huit étapes, (ii) un PDF interactif et (iii) un cours en ligne. Le guide pratique est disponible en Anglais et en Français au grand public depuis juin 2022 dans un langage facile et en accès libre. Le PDF interactif est une synthèse du contenu du guide pratique visionnable en 23 pages et actuellement disponible en Anglais uniquement depuis juin 2022. Le cours en ligne est en accès libre et gratuit (enregistrement requis), sanctionné par un certificat et sera ouvert au grand public à partir de février 2023.



## Journée du 07 décembre 2022

### ► Café mondial : Marché de l'offre et de la demande en données probantes

Facilité par Mme. Pamela N'ze Asseko, le café mondial a réuni les offreurs et les demandeurs de données probantes. Les offreurs de données probantes étaient constitués de quatre institutions publiques et privées que sont : le Baromètre, le Laboratoire de Génétique, Biotechnologie, et Sciences des Semences (GBioS), la Direction de la Statistique Agricole (DSA), et le Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) de l'INRAB. Les demandeurs étaient essentiellement les décideurs politiques, les praticiens du développement, les Organisations de la Société Civile, et les Organisations Paysannes.

#### Messages clés

**Le baromètre est un institut africain de suivi et évaluation d'impact des politiques, programmes et projets de développement qui fournit un appui technique adapté aux décideurs et aux autorités politiques.** A

ce titre, il a développé trois systèmes de suivi-évaluation intégré que sont : le système baromètre des ODD, le système baromètre de la nutrition et le système baromètre santé pour accompagner dans la prise de décision et l'orientation des politiques de développement. Le Baromètre organise également des renforcements de capacité en suivi-évaluation et impact des politiques, programmes et projets à travers le camp annuel des évaluateurs émergents.

Le Laboratoire de Génétique, Biotechnologie et Sciences des Semences (GBioS) produit des données scientifiques sur les espèces horticoles locales (fruits et légumes). Ses travaux de recherche se concentrent principalement sur (i) l'exploitation du potentiel des cultures négligées, (ii) l'amélioration des pratiques agronomiques des cultures horticoles et (iii) l'amélioration de l'accès des petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes aux semences de qualité. En ce qui concerne les objectifs éducatifs, GBioS dispose de champs expérimentaux pour présenter les bonnes pratiques agronomiques et donner une expérience pratique aux étudiants et autres personnes intéressées par l'acquisition

de compétences sur la manière de produire efficacement différentes cultures.

La Direction de la Statistique Agricole (DSA) assure la constitution d'une base informationnelle fiable permettant d'orienter les décisions politiques et de mesurer l'impact des actions pour le développement agricole et rural. A ce titre la DSA est chargée entre autres de concevoir un système d'information intégré des statistiques et connaissances, de l'actualiser et de le diffuser auprès des acteurs publics et privés. Elle réalise aussi des enquêtes et recensements pour obtenir des données de référence fiables sur le secteur agricole, l'alimentation et la nutrition. La DSA publie périodiquement les statistiques agricoles, alimentaires, et nutritionnelles et apprécie les méthodologies à utiliser par toutes les autres structures dans le cadre des études statistiques et économiques dans le secteur agricole au Bénin.

**Le Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) a pour mission de générer des connaissances scientifiques pour orienter la prise de décision politique dans le secteur agricole.** Il aide à comprendre le fonctionnement du secteur agricole lors des changements de contextes économiques et institutionnels. A ce titre, le PAPA, entre autres, élabore les rapports de performance, évalue les réformes mises en place

par les ATDA/DDAEP, réalise les diagnostics des systèmes de production, élabore les comptes économiques de l'agriculture, et analyse les

perceptions et satisfaction des producteurs sur les technologies agricoles pour orienter la prise de décisions des décideurs politiques.

## ► **Le Helpdesk : une approche de revitalisation du marché de l'offre et de la demande en données probantes**

Cette session a été facilitée par Mme. Pamela N'Ze Asseko et a permis au Dr Donald Houessou de faire une présentation sur le bureau d'assistance à l'utilisation des données probantes de ACED.

### **Messages clés**

**Le bureau d'assistance (Helpdesk) sur les données probantes de ACED vise à faciliter l'accès des décideurs politiques et des professionnels du développement à des synthèses de données probantes sur des sujets d'intérêt pour eux, dans un langage simple et facilement assimilable.** Le bureau d'assistance sur les données probantes reçoit et traite les requêtes de données probantes sur des sujets liés au domaine de l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'environnement. Tout acteur de l'écosystème des données probantes peut

faire une requête au niveau du bureau soit en remplissant un formulaire en ligne disponible sur <https://epanetwork.org/faire-une-requete/> ou en contactant directement le bureau d'assistance au numéro +229 69362121 ou à l'adresse [helpdesk@acedafrica.org](mailto:helpdesk@acedafrica.org). Le délai de réponse varie en fonction de la nature de la requête et peut être compris entre 6 et 8 semaines ou plus en fonction de la thématique et des données disponibles. Actuellement, le service du bureau d'assistance est complètement gratuit aux requérants.

## ► **Session parallèle 1 : Renforcement de l'écosystème digital pour la transformation agricole : Données probantes et synergie**

Cette première session parallèle a été facilitée par Mr. Ayefemi Faozane Oro du Centre de Transformation Digitale (CTD) de la GIZ et a permis à Dr Laurenda Todome de présenter les résultats de l'étude sur l'écosystème de l'agriculture numérique au Bénin.

### **Messages clés**

**Des avancées ont été observées ces dernières années dans l'élaboration de documents politiques dans le secteur de la digitalisation agricole au Bénin.** Il s'agit de la rédaction de la stratégie nationale de l'agriculture numérique, le code du numérique et le schéma directeur des systèmes d'information.

**Au Bénin, il a été dénombré une cinquantaine de solutions numériques agricoles qui sont pour la plupart concentrées dans le Nord-Bénin et essentiellement dirigées par les**

**hommes que les femmes.** Ces solutions sont réparties en quatre catégories : améliorer les pratiques agricoles, distribuer les produits agricoles, connecter les producteurs, et cartographier et favoriser le paiement en ligne des services agricoles. Le secteur de la digitalisation agricole au Bénin regroupe 121 acteurs. Parmi ces acteurs on distingue, les acteurs de soutien à l'innovation numérique agricole (centres de recherche, ONG, les incubateurs), les entreprises porteuses de solutions numériques et les



partenaires techniques et financiers.

**Les solutions numériques agricoles ne sont pas basées sur des modèles économiques durables et ne permettent pas aux entrepreneurs de faire du profit.** En terme de défis, l'écosystème du numérique est confronté à la faible collaboration entre les acteurs de l'écosystème du digital, le faible accès des utilisateurs finaux à internet et à l'électricité, l'analphabétisme numérique des producteurs, l'accès limité aux Infrastructures numériques, le manque de soutien financier qui inhibe le

développement des entreprises privées ainsi que les solutions numériques mises en œuvre, le manque d'adéquation entre les solutions numériques déployées par les entreprises privées et les besoins réels des utilisateurs (producteurs). Les réformes à initier doivent aller dans le sens du renforcement de l'accès des entreprises aux financements. Les entrepreneurs ont besoin d'être techniquement appuyés sur le long terme pour développer un modèle économique qui leur permettent de financer durablement leurs entreprises.

## ➤ **Session parallèle 2 : Renforcement de l'utilisation des semences maraichères : cadre institutionnel et feuille de route.**

Cette deuxième session parallèle a été facilitée par Mr. Sem R. Akowanou de la DPV et a connu deux communications. La première a été présentée par Dr Donald Houessou de ACED sur les impératifs de capacités pour améliorer le système de réglementation des semences maraichères au Bénin. La seconde a été présentée par Mr. Lys Aglinglo de World Vegetable Center sur la feuille de route pour le développement du sous-secteur des semences maraichères au Bénin.

### **Messages clés**

**Le système de réglementation des semences végétales maraichères au Bénin est structuré en six composantes : Réglementation, Homologation et enregistrement des variétés, Protection des droits d'obteneur, Contrôles phytosanitaires, Certification de la qualité des semences, et Commerce des semences.** Dans cette structure, quatre acteurs publics clés interviennent avec des fonctions spécifiques : la Direction de la Production Végétale (DPV), les Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP), l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), et le Service de Promotion de la Propriété Industrielle de la Direction du Développement Industriel (SPPI/DDI). L'évaluation du cadre institutionnel et de la performance du système de réglementation des semences maraichères a permis d'identifier des gaps et besoins majeurs de capacités institutionnelles, techniques, humaines, matérielles et financières

des acteurs : insuffisance d'experts qualifiés et motivés sur les semences maraichères et d'infrastructures et équipements modernes pour faciliter la fourniture des services de réglementation, lenteur administrative et gap d'informations sur les services fournis, faible complémentarité entre acteurs du système, et faible expression de la demande en semences combinée à l'absence de cadre réglementaire de reconnaissance des mécanismes traditionnels de certification des semences locales de qualité.

Pour adresser ces défis et améliorer le système de réglementation des semences maraichères au Bénin, cinq impératifs de capacités sont proposés aux politiques : renforcer le leadership dans le sous-secteur semencier végétal, renforcer le cadre réglementaire sur les semences maraichères et la coordination institutionnelle, augmenter les effectifs d'experts qualifiés et motivés sur les semences maraichères dans les

organisations de réglementation (INRAB, DPV, DDAEP), doter les organisations de réglementation en matériels, équipements et infrastructures modernes, et mettre en place la certification des variétés locales à travers le système de semences de qualité déclarée et une plateforme digitalisée de suivi des statistiques des semences maraichères. L'application de ces propositions d'actions nécessite une forte volonté politique pour améliorer l'environnement des affaires au Bénin et consolider les bases institutionnelles, réglementaires et juridiques du sous-secteur national des semences végétales

**Il existe trois systèmes semenciers maraichers au Bénin : le système formel (semences standard et certifiée localement), le système semi-formel et l'informel.**

Les espèces exotiques dont les semences ne sont pas multipliées localement (laitue, carotte, choux, etc.) sont exclusivement fournies par le système formel (semences standard). En revanche, les espèces traditionnelles (corète potagère, veronica, Ocimum gratissimum, etc.) sont essentiellement fournies par le système informel. Les espèces exotiques dont les semences sont multipliées localement (tomate, piment, oignon) sont relativement fournies par le système informel et formel (semence standard) et dans une moindre mesure par le système formel (certifiée localement) et le système semi-formel.

Plusieurs actions stratégiques ont été formulées pour asseoir un système semencier dynamique et durable au service du développement agricole et socio-économique. Il s'agit entre autres de : mettre en place un mécanisme fonctionnel de mobilisation des ressources et de financement de la recherche nationale en création variétale, développer un mécanisme d'enregistrement et d'homologation des variétés plus efficient, libéraliser la production de semences de premières générations sous contrôle de la DPV, doter le service national semencier de deux autres laboratoires d'analyse des semences, alléger les conditions en termes de coûts pour l'obtention de l'agrément de distribution des semences, organiser des actions de visibilité et de promotion des semences certifiées produites localement, sensibiliser les acteurs aux frontières sur la réglementation liée à l'importation et à l'exportation des semences, identifier les traits de préférence variétale des acteurs des chaînes de valeur des cultures maraichères, et renforcer le dispositif de remontée des contraintes de production au niveau de la recherche. Ces actions s'alignent aux politiques et stratégies gouvernant le secteur semencier végétal dont notamment la régulation semencière harmonisée en Afrique de l'Ouest, la politique nationale semencière et la stratégie nationale de développement du sous-secteur des semences végétales.

## ➤ **Agenda de recherche sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Bénin : contexte, démarche et résultats du processus**

Facilitée par Mme. Pamela N'ze Asseko, le contexte, la démarche, et les résultats du processus d'élaboration d'un agenda de recherche sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Bénin ont été présentés par le Professeur Roch Mongbo, président du Comité Scientifique de l'initiative.

### **Messages clés**

**L'initiative de formulation des 100 questions de recherche actuelles et critiques de la SAN est un exercice de réflexion collective et d'auto-détermination par lequel, les acteurs de l'écosystème de la SAN ont mis en place**

**un agenda de recherche spécifique à la SAN au Bénin.** L'initiative a été mise en œuvre suivant une approche inclusive et un processus itératif à quatre étapes principales : (i) le cadrage thématique, (ii) les consultations nationales

des parties prenantes, (iii) la formulation des questions de recherche et (iv) la priorisation des questions de recherche. Au total 565 acteurs de l'écosystème de la SAN au Bénin ont été mobilisés, engagés et consultés durant l'initiative pour formuler 277 questions de recherche. En se basant sur les critères de pertinence et de faisabilité, cent (100) questions de recherche ont été retenues comme prioritaires.

**Les cent questions formulées pour lesquelles il existe un besoin pressant de réponses sous forme de données probantes sont réparties en six champs thématiques prenant en compte les réalités socio-culturelles et les pratiques alimentaires au Bénin.** L'initiative a abouti à la formulation et la priorisation de 24 questions sur les systèmes d'approvisionnement alimentaire, 07 sur l'environnement alimentaire, 14 sur le comportement des consommateurs, 26 sur l'état nutritionnel, 12 sur le commerce et l'investissement, et 17 sur l'environnement

politique et institutionnel.

ACED entend financer dix projets de recherche sur les cent questions critiques et actuelles dans le domaine de la SAN au Bénin. Cette action inspirera d'autres organismes à financer la mise en œuvre de l'agenda de recherche sur la SAN au Bénin. Par ailleurs, d'autres actions ont été proposées. Il s'agit de : la dissémination de l'agenda des 100 questions de recherche dans les universités nationales, ce qui permettra aux étudiants de master et de doctorat de trouver des solutions aux thématiques contenues dans cet agenda, l'organisation de mini ateliers réunissant les potentiels utilisateurs de l'agenda (chercheurs, bailleurs de fonds, politiques) pour faciliter son appropriation, son financement et une bonne utilisation des résultats de recherche, et le recours aux programmes de bourses internationales destinées au Bénin pour la conduite des travaux de recherches contenus dans cet agenda.

## ► Lancement officiel de l'Agenda de recherche et clôture du Forum.

Trois allocutions ont meublé la session de lancement officiel de l'Agenda de recherche. Il s'agit de l'allocution de Dr Frejus Thoto, Coordinateur du réseau EPA et Directeur Exécutif de ACED, celle de M. Josué Azandegbey, Directeur Adjoint de Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et celle de Dr Dossa Aguemon, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

### Messages clés

**Le Forum EPA à travers ses objectifs épouse parfaitement la vision qui sous-tend la politique nationale de la recherche et de l'innovation.** C'est un événement qui reconnaît à juste titre la recherche-innovation comme un défi majeur des politiques publiques. Face à une telle réalité, le Forum EPA 2022 est très pertinent en ce sens qu'il vise à mettre la science au service des politiques et interventions de développement durable. En d'autres termes, ce forum vise à connecter les différentes sphères de production et d'utilisation des résultats de recherche et des

innovations dans le but d'améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions. Le volet « Agriculture » du Programme d'Actions du Gouvernement accorde un intérêt particulier à la recherche agricole comme levier de développement des innovations agricoles. Ainsi, de nombreux défis du secteur agricole et bien évidemment de la sécurité alimentaire et de la nutrition pourront être relevés au niveau national et plus particulièrement dans les communautés locales les plus vulnérables. Il apparaît donc que la production de données probantes, actualisées, et

fiables tenant compte des variations du contexte afin d'informer et d'orienter les interventions, est une nécessité voire une urgence.

**L'agenda de recherche sur la sécurité alimentaire et la nutrition constitue un véritable outil pour la production de données probantes actualisées, et fiables, afin d'informer et d'orienter les interventions des décideurs politiques et les actions de la société civile et des partenaires au développement.** Malgré les nombreux efforts déployés par le gouvernement béninois, les besoins en matière de données probantes persistent dans certains domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition au Bénin. La nature complexe et multiforme de cette problématique, qui est en perpétuelle évolution, nécessite des ajustements tactiques au gré des changements récurrents. C'est dans cette logique que ACED, en collaboration avec les ministères en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et de l'agriculture au Bénin, ont initié la formulation des cent (100) questions de recherche actuelles et critiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Bénin. Il s'agit des questions de recherche pour lesquelles il existe un besoin pressant de réponses sous forme de

données probantes pouvant informer les actions et les interventions en cours, ou en susciter de nouvelles.

**L'agenda de recherche sur la sécurité alimentaire et la nutrition restera un outil dynamique, actualisable surtout en période de crises comme la COVID-19 ou en période de besoins urgents en données probantes.**

La mise à échelle de ce travail peut se faire dans d'autres secteurs où il y a un besoin d'élaboration d'agenda de recherche spécifique. Les perspectives pour ACED consistent à apporter des réponses aux besoins en données probantes ainsi formulées dans cet agenda de recherche. A cet effet, dans un premier temps, il s'agira de répertorier les questions pour lesquelles des réponses existent et de faire une synthèse de ces réponses aux acteurs qui sont les demandeurs. Ensuite, pour inciter les acteurs à financer des questions dans cet agenda, ACED mettra en place un fonds pour soutenir quelques travaux de recherche issus de cet agenda à partir de 2023. Parallèlement une campagne de dissémination de l'agenda sera organisée, pour susciter l'intérêt des chercheurs ou des institutions de recherche qui ont déjà des ressources financières à s'y inspirer.